Développement durable et territoires
Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 8, n°1 | Avril 2017
Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles (2/2)

La haie coupe, l'eau relie. Les continuités écologiques requalifiées par les agriculteurs

The hedge cuts, water connects. Ecological continuities re-qualified by farmers.

Sandrine Petit et Perrine Vandenbroucke

Éditeur
Réseau « Développement durable et territoires fragiles »

Édition électronique
URL : http://developpementdurable.revues.org/11575
ISSN : 1772-9971

Référence électronique
Sandrine Petit et Perrine Vandenbroucke, « La haie coupe, l'eau relie. Les continuités écologiques requalifiées par les agriculteurs », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 8, n°1 | Avril 2017, mis en ligne le 30 avril 2017, consulté le 13 mai 2017. URL : http://developpementdurable.revues.org/11575

Ce document a été généré automatiquement le 13 mai 2017.

Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

La haie coupe, l'eau relie. Les continuités écologiques requalifiées par les agriculteurs

The hedge cuts, water connects. Ecological continuities re-qualified by farmers.

Sandrine Petit et Perrine Vandenbroucke

Nous remercions Juliette Bernard, stagiaire en formation d'ingénieur à l'ISARA, qui a conduit les entretiens. Le projet Passages a été financé dans le cadre de l'appel à projets DIVA « Action publique, Agriculture et Biodiversité », programme du service de la recherche du ministère en charge de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

1 « Y a-t-il des ressources naturelles ? » s'interroge G. Dupré (1996), car pour lui l'expression est si fréquemment utilisée qu'on en oublie de se demander « si les ressources peuvent être autrement que naturelles ». Le terme de « ressource » place d'emblée herbes et arbres, oiseaux et insectes, dans leur rapport à l'homme, dans la manière dont il les qualifie, les utilise et conçoit des politiques pour leur gestion. Les recherches en écologie se sont longtemps intéressées aux écosystèmes peu ou pas modifiés par l'homme, dans une perspective d'extériorité entre l'homme et la nature. Cependant, cette perspective d'un « grand partage » (Latour, 1999) est aujourd'hui mise à l'épreuve d'une crise écologique qui bouscule une représentation du monde où la nature avait été abandonnée à la science. « Les natures sont historiquement, géographiquement et socialement constituées », et surtout, « contestées » (Macnaghten, Urry, 1998). En conséquence, les frontières entre le naturel et le social se dessinent et se redessinent en continu, et cette hybridation permet d'explorer de nouveaux modèles des relations homme-nature (Bryan, 2012).

2 Pour penser « "l'entre-deux" de la nature et de l'artifice », Ost (1995 :16) propose le terme de *milieu,* car « il s'agit de donner corps à ce champ de transformations réciproques de l'humain par le naturel et du naturel par l'humain ». Pour Berque (2000) aussi, le milieu est le nœud des relations du naturel et du culturel. Complémentaire de milieu, le

« patrimoine » transcende la distinction du sujet ou de l'objet (Ost, 1995). Les biens naturels sont alors hérités et s'inscrivent dans une transmission entre générations ; le concept de patrimoine donne une historicité à la nature. Enfin, à la critique faite à la Convention de Rio de 1992 d'une biodiversité vue comme un stock de ressources, le Millenium Ecosystem Assessment répond par la notion de services écosystémiques (Larrère et Larrère, 2015). La biodiversité s'évalue alors à l'aune des bénéfices directs et indirects tirés par les sociétés humaines, renforçant une approche monétaire de la nature (Maris, 2014). Tout comme la notion de service, le terme de ressources nous place dans une perspective utilitaire selon laquelle la nature offre des matières premières et de l'énergie, mais les ressources sont aussi scientifiques, esthétiques, symboliques ou religieuses (Larrère et Larrère, 2015). Tout comme milieu ou patrimoine, l'expression composée « les ressources naturelles » nous dit que « deux ordres vont devoir coopérer » (Micoud, 2004 : 20). C'est au prisme de cette approche relationnelle des ressources naturelles que nous questionnons les formes de qualification et de gestion des réseaux écologiques.

3 Pour l'écologie du paysage, les continuités écologiques favorisent la biodiversité. Le « réseau écologique » connecte des réservoirs de biodiversité remarquable et ordinaire, reliés par des corridors qui permettent la circulation d'espèces animales et végétales. Le paysage devient l'échelle d'organisation de différents éléments biologiques, jugée plus pertinente pour appréhender les systèmes écologiques (Mougenot et Melin, 2000). Cette perspective scientifique reprise par les milieux de protection de la nature s'est traduite par la politique publique de trame verte et bleue (TVB), issue des réflexions du Grenelle de l'environnement (lois du 03/08/2009 et du 12/07/2010). Cette politique prône une approche « fonctionnelle » de la protection des écosystèmes et la prise en compte de la biodiversité ordinaire en évitant la fragmentation des habitats par les infrastructures de transport et l'urbanisation. Les orientations nationales sont déclinées dans un Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) co-élaboré par l'État et la Région, puis traduit dans des documents de planification et d'urbanisme aux échelles intercommunales (Schéma de cohérence territoriale, SCoT) et communales (Plan local d'urbanisme, PLU). Pouvant ainsi aller à l'encontre de projets d'urbanisme de l'État et des collectivités, elle provoque parfois la résistance d'élus locaux.

4 La conception de trames vertes ou de réseaux écologiques est difficile à partager dans des manières de penser et d'agir. Le réseau écologique invite à parler de flux dans une structure globale de territoire (Mougenot et Melin, 2000), une fluidité à laquelle nous ont peu habitués les frontières administratives, les documents d'urbanisme ou les réglementations et contrats qui régissent l'action pour la préservation de l'environnement. Tous établissent d'ordinaire des limites. De la même manière que l'exigence de maintien des surfaces d'intérêt écologique de la politique agricole commune se traduit par un intense travail de délimitation et de cartographie des éléments du paysage, les documents nombreux qui accompagnent la mise en place de la trame verte et bleue figent une nature que l'on voudrait saisir en mouvement (Bryan, 2012). En effet, la trame verte et bleue repose sur un travail de modélisation cartographique de la structure paysagère : les haies, bosquets, vergers, formations agroforestières, bandes enherbées, jachères, talus, ripisylve, rivières, mares, fossés humides se voient ainsi requalifiés selon leur contribution à la reproduction et à la circulation des espèces ; et les infrastructures urbaines et de transport sont également requalifiées comme obstacles à ces flux. Sur la base des zonages réglementaires de protection des milieux et de la faune existants (Znieff,

Natura 2000) et de cette modélisation cartographique, les ressources naturelles sont qualifiées en termes de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques[1].

5 Constructions techniques et politiques, les continuités écologiques donnent lieu à de nouvelles dénominations hybrides : « habitats semi-naturels », « infrastructures agro-écologiques ». La notion de « perméabilité » développée par les écologues/agronomes du paysage est mobilisée dans le dispositif régional (Fleury et *al.*, 2015) pour qualifier les espaces favorables à la circulation de la faune. Mais la sémantique mobilisée n'induit pas de basculement des approches dans les politiques publiques, agricoles et environnementales. Tout ce vocable technique rend difficile l'expression des points de vue des agriculteurs sur le sujet (Yliskylä-Peuralahti, 2003). Fondée sur sa légitimité scientifique (Alphandéry et Fortier, 2012), la politique TVB exclut la compréhension qu'en ont différents acteurs (Siebert et *al.*, 2008). L'expérience des agriculteurs s'efface devant la voix de lobbies agricoles ou naturalistes, remarque Bryan (2012) analysant le dispositif Natura 2000 en Irlande. Or arbres, bosquets, fossés relèvent d'une nature ordinaire, proche, domestique (Mougenot, 2003), ici façonnée par les pratiques agricoles ; et ces pratiques changent (Yliskylä-Peuralahti, 2003) ! Le concept de TVB peine à se décliner dans l'action. « Comment passer du réseau fonctionnel conçu par les scientifiques à un projet partagé par les acteurs du territoire ? », interpellent Alphandéry et Fortier (2012).

6 Poursuivant la réflexion de ces auteurs, nous cherchons à rendre visible la pluralité des points de vue, notamment les représentations des agriculteurs sur ce sujet. Nous nous saisissons dans cet article de la manière dont les agriculteurs qualifient, utilisent et conçoivent ces infrastructures semi-naturelles, semi-agricoles, qui maillent le territoire ; c'est-à-dire la manière dont elles font ressource pour les agriculteurs. À les écouter se dévoile le « regard initié des gens du lieu », à la fois tissé d'une rationalité instrumentale et d'une relation sensible au paysage, esthétique et patrimoniale, une approche complémentaire du regard informé des écologues (Larrère, 2002).

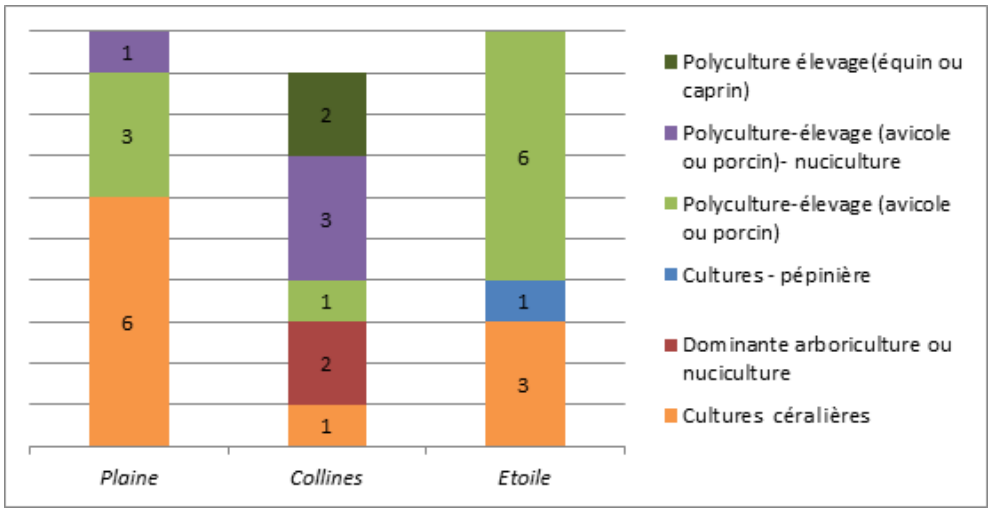
7 Après avoir spécifié la méthodologie, nous décrivons dans une première partie les continuités et discontinuités écologiques qu'évoquent les agriculteurs des trois territoires investigués. Puis, nous examinons les mises en liens qui se tissent autour de ces éléments paysagers entre les agriculteurs eux-mêmes et entre les agriculteurs et les autres, chasseurs, promeneurs, maires, etc. En contestant les frontières (Bryan, 2012), cet article propose de discuter une approche gestionnaire qui répertorie, classe, cartographie les ressources naturelles, pour réinterroger celles-ci dans leur dimension relationnelle.

1. Méthodologie et terrains d'étude

8 Notre article s'appuie sur les recherches menées dans le projet « Passages » portant sur la contribution de l'agriculture et des agriculteurs à la mise en œuvre du dispositif TVB aux échelles régionale et territoriale[2]. Vingt-neuf entretiens ont été conduits auprès d'agriculteurs situés sur le territoire du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) rovaltain Drôme-Ardèche. Caractérisé par une forte emprise de l'urbanisation, par des milieux ouverts et par la prédominance des grandes cultures, cet espace à l'interface entre les coteaux ardéchois et le Vercors est identifié dans le SRCE de Rhône-Alpes comme stratégique du point de vue de la restauration des corridors écologiques. Les enquêtes ont été conduites dans trois petites zones (de deux à trois communes) contrastées dans leurs profils paysagers, les tailles de parcelles et la densité d'éléments arborés (Bernard, 2013). La première zone dite de « plaine » est caractérisée par un

paysage ouvert de grandes cultures, et par la proximité urbaine et d'infrastructures (ligne TGV). La seconde zone dite « Étoile », car au pourtour d'Étoile-sur-Rhône, est située dans une zone menacée par l'urbanisation. Elle se distingue par son caractère hybride et diversifié dans l'organisation du paysage et dans les systèmes de production (grandes cultures, arboricultures et élevages granivores). Enfin, la troisième zone dite de « collines » se campe sur les contreforts du massif du Vercors. Beaucoup plus boisée, avec un parcellaire morcelé, elle présente davantage d'arboriculture, et de systèmes mixtes polyculture-élevage (Fig.1). Les agriculteurs enquêtés ont été choisis de manière aléatoire sur les communes ciblées. Ils sont âgés de 45 à 62 ans (Bernard, 2013).

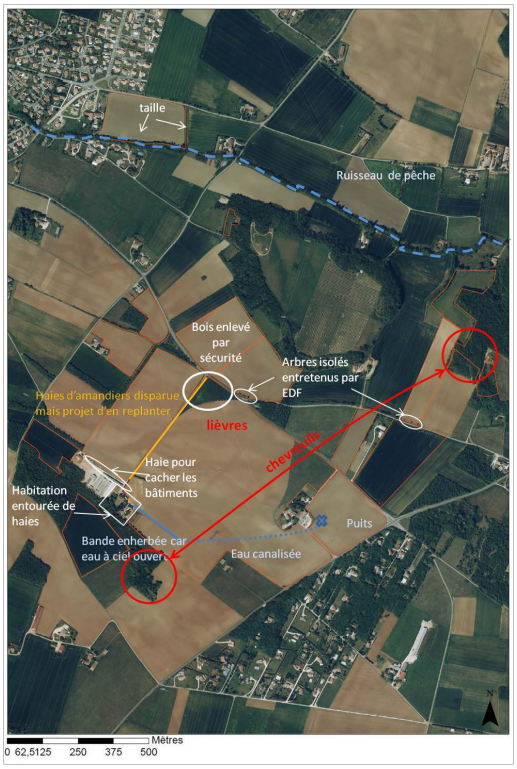
Figure 1. Systèmes de production en nombre d'exploitations enquêtées par zone



9 Source : Bernard, 2013.

10 Pour saisir les pratiques et représentations des agriculteurs vis-à-vis des éléments qui composent la TVB, nous avons choisi d'évoquer la problématique du paysage plutôt que de nous référer au réseau écologique, une notion trop technique. Ainsi, la démarche méthodologique elle-même interroge les manières de qualifier les ressources naturelles. R. Larrère (2002), face aux agriculteurs des Cévennes, préférait parler de « beau terroir » plutôt que de paysage pour être sûr d'être compris. Comme dans d'autres enquêtes qui contournent la notion de TVB en s'intéressant aux éléments la composant (Grésillon *et al.*, 2012), nous avons choisi de parler de paysage afin de nous référer à la matérialité des éléments qui le constituent (bandes enherbées, jachères, arbres isolés, haies ou alignements d'arbres, vergers, prairies et landes, etc.), et à la dynamique globale de circulation et de transformation de celui-ci. Pourvues d'une projection orthophotographiée du parcellaire de l'exploitation situé dans son paysage global, nous avons travaillé sur un support graphique annoté et commenté par l'agriculteur. L'expression libre des agriculteurs a permis de recueillir les éléments qui comptent pour eux et de les restituer ici sous forme de citations.

Figure 2. Projection orthophotographiée du parcellaire de l'exploitation annotée et commentée par l'agriculteur



Source :Bernard, 2013.

11 Nous avons analysé ces enquêtes en nous intéressant à ce qui, dans le discours des agriculteurs, renvoie à des formes de continuité et de discontinuité écologiques, et aux mises en relation qui se cristallisent autour des éléments semi-naturels.

2. Continuités et discontinuités écologiques au prisme des représentations et des pratiques agricoles

12 Bien que partant d'un aplat cartographique lors de l'entretien, les ressources naturelles décrites par les agriculteurs sont en mouvement. Si le terme de réseau écologique n'est pas usité, les agriculteurs parlent bien de flux physiques et biologiques. Les connexions écologiques qu'évoquent les agriculteurs ne correspondent pas toujours à des fonctionnalités souhaitées quand des flux d'animaux ou de plantes envahissent l'espace agricole et compromettent la production. Les haies ne sont pas tant des lieux de passage d'espèces que des barrières aux vents ou à la circulation des hommes et des bêtes. À la fragmentation des habitats, ils opposent la fragmentation de leurs terres, le bon domaine agricole étant celui des moindres séparations et d'une belle unité géographique.

2.1. Des continuités naturelles « hors contrôle »

13 Les agriculteurs perçoivent certaines continuités naturelles, celles du vent et de l'eau, comme autant de risques pour les cultures. Le vent très présent gêne le développement végétal, accentue les besoins d'irrigation : « Mais c'est qu'on a beaucoup de vent dans la

plaine, on est carrément dans le couloir du Rhône quoi ! » (Plaine 1)[3]. Les agriculteurs soulignent également les continuités de l'eau qui ruisselle, qui érode les sols et les berges : « L'érosion commence un peu depuis quelques années, on a de grosses pluies qui font des raies. » (Collines 1). Dans la zone de collines, c'est surtout l'embroussaillement des parcelles et des chemins qui est perçu comme une dynamique naturelle contre laquelle lutter : les agriculteurs doivent entretenir pour éviter que « ça boise » ; « Les ronces prennent vite le dessus, les arbres... », (Collines 1). Les flux d'insectes ou d'animaux qu'évoquent les agriculteurs sont plutôt ceux d'espèces abondantes qui posent problème, autant de signes d'un dysfonctionnement, ou pour reprendre la terminologie de Micoud (2010) des « animaux à problèmes ». Ni dans le domestique ni complètement dans le sauvage, ils participent d'une nature en déséquilibre. Peuvent entrer dans cette catégorie des espèces dont la prolifération pose problème aux agriculteurs : les corbeaux, les pigeons ramiers et les tourterelles. Les espèces végétales peuvent aussi être indésirables, l'ambroisie est citée comme se diffusant et conquérant de nouvelles terres pour se retrouver même « à côté de la maison ».

14 Les termes employés par les agriculteurs à propos de ces continuités naturelles envahissantes renvoient à une forme d'emprise sur leur espace et leur activité « ça en mange », « c'est envahissant ». En écho, l'emprise de l'urbanisation suscite les mêmes qualificatifs « L'urbanisation qui a été faite dans les années soixante-dix/quatre-vingt est minable. Ce n'est pas beau, et ça mange des terres agricoles » (Plaine 2) ; « Les maisons qui poussent, de partout. Elles n'ont rien à faire là, mais ils les ont plantées » (Étoile 3). Cette nature proliférante, voire déviante, avoisine une nature stabilisée faite d'éléments qui organisent et régulent les circulations naturelles.

2.2. Ruptures organisées et régularités naturelles

15 Pour faire obstacle au vent et à la force de l'eau, la haie occupe une place particulière dans le paysage, en particulier sur les territoires dits de la Plaine et d'Étoile. Les haies forment un maillage paysager perçu comme organisant l'espace. Dans les propos des agriculteurs, la haie départage les terres et brise le vent : c'est une ressource naturelle fonctionnelle. Elle sert à marquer une rupture et, en ce sens, elle n'est pas vue comme un corridor ; mais plutôt comme un obstacle aux circulations.

16 « Elle protège bien du vent » (Étoile 2) et du froid, elle retient l'eau. La fonctionnalité de la haie est évaluée à l'aune d'une pratique agricole qui « fait avec » la nature, mais qui est aussi outillée. Par exemple, elle permet de contenir l'arrosage automatique des cultures : « Les haies c'est pas mal, c'est bien les haies ! Quand on arrose avec des canons, ça permet déjà de briser un peu les jets, d'arroser un peu moins les routes » (Plaine 3). En faisant barrage à la perte des sols par ruissellement, la haie freine l'érosion. Elle maintient les berges et lutte contre la force de l'eau : « On les [arbres] coupe à la tronçonneuse, comme ça on récupère le bois, ça fait des rejetons et ça tient les berges » (Étoile 4). Avec la haie, tout est affaire de compromis, d'un perdant-gagnant : les effets protecteurs contre la force de l'eau et du vent sont contrecarrés par des baisses de rendement : « Le gros intérêt c'est que ça limite l'évaporation, sur les 20 premiers mètres, on perd en rendement, mais après on récupère grâce à la réserve d'eau » (Étoile 1). Le réseau bocager entrave d'autres circulations, celles des machines dans une agriculture mécanisée : « Ne nous plantez pas des arbres partout, on a besoin de passer avec nos machines ! » (Plaine 4).

17 Ce maillage paysager est également perçu comme poreux, facilitant les circulations d'espèces plus ou moins désirées. Ainsi, la haie échappe à l'agriculteur quand elle joue son rôle de réservoir biologique bénéfique ou nuisible aux cultures, abritant auxiliaires (« c'est des maisons pour les auxiliaires ! », Étoile 3), champignons pathogènes ou une faune moins désirée : « Des haies j'en ai beaucoup, surtout à La Répara où toutes les parcelles sont entourées de bois ; ce qui pose des problèmes d'oiseaux, de sangliers, ... » (Étoile 5).

18 Sur les cartes annotées et commentées, nous pouvons constater que les agriculteurs identifient nettement des lieux de reproduction et d'autres espaces de circulation de ces espèces : « Les chevreuils, ils viennent ici, ils traversent, et ils viennent dans ce bois-là. Le matin à 6h-7h, ils se promènent » (Plaine 2, Fig.2). Les fossés sont ainsi désignés comme des « autoroutes à sangliers ». Chevreuils, biches, lièvres, blaireaux, renards, sont observés par les agriculteurs, qu'ils soient chasseurs ou non, leur présence étant plutôt appréciée. Ils rendent habité et vivant le paysage. Ils participent d'un environnement familier et sont associés au choix d'un métier en extérieur. Certains agriculteurs, quand ils sont chasseurs, s'impliquent dans une « régulation » : « L'hiver on leur apporte à manger aux petits, aux faisans, aux perdreaux qui restent... Y a de la neige donc, euh... On détruit les nuisibles, on essaye de réguler un peu tout ça ! » (Étoile 6).

19 Les espaces boisés, les haies, ou encore les fossés sont perçus tantôt comme des obstacles, des barrières protectrices, tantôt dans leur rôle de corridors écologiques. Ils sont les lignes d'un territoire agricole où les circulations s'organisent, se gèrent, parfois se dérobent au contrôle de l'homme. Les savoirs locaux permettent un certain contrôle du vent, de l'eau, des flux. Ils se caractérisent aussi par leur capacité à intégrer le non-maîtrisé, contrairement aux savoirs scientifiques fondés sur le contrôle et la standardisation des conditions locales (Siebert *et al.*, 2008).

2.3. Les pratiques agricoles : entretenir et fabriquer un paysage

20 Comparé à celui des citadins, des gestionnaires de l'environnement, des propriétaires fonciers, le regard des agriculteurs est particulier. Endogène, voire intime, le regard est informé, spécialisé, témoignant d'un savoir-voir et d'un savoir-faire situés et liés à la pratique agricole. En effet, la particularité tient à ce que les agriculteurs ménagent un rapport pratique et matériel à la végétation qu'ils coupent et modèlent. Candau et Ginelli (2011) relevaient que les agriculteurs de moyenne montagne du Morvan et de Saint-Nectaire préféraient la notion d'entretien de l'espace à celle de paysage. « Couper », « tailler », « reculer », « enlever », « faire sauter », « tenir taillé », « nettoyer », le vocabulaire relatif à l'entretien du maillage paysager par les agriculteurs renvoie à une idée de « marquer la limite » entre l'espace agricole, cultivé ou en prairie et ses franges et bordures. « Quand vraiment il y a des arbres qui nous gênent, on les taille, les bordures... on les recule » (Collines 1).

21 Le choix de maintenir, planter, supprimer une haie ou un arbre relève à la fois d'enjeux de facilitation de la pratique agricole, d'esthétique, de patrimoine. Quelles qu'en soient les raisons, le travail d'élagage et le passage des lamiers qui rabattent les branches représentent une charge de travail et une dépense pour les agriculteurs. Ainsi, l'entretien des franges requiert une pratique de soin : « L'inconvénient c'est qu'il faut les tailler et de temps en temps les peupliers ils se cassent la gueule tous seuls parce qu'ils sèchent... Les peupliers c'est comme ça » (Étoile 1). Dans la zone de collines, il s'agit de maintenir les

accès ouverts, les chemins, les bords de ruisseaux, c'est-à-dire une contribution de l'agriculteur à l'organisation globale d'un espace de proximité « On entretient les accès [...] ; par le broyage des haies, on entretient les haies, ça évite d'avoir des haies qui débordent de tous les côtés, et puis après nous on entretient tout ce qui est à nous, y compris les bords des ruisseaux » (Collines 2). Les bandes enherbées font quant à elles l'objet d'une gestion à part, rythmée par un ou deux broyages annuels de l'herbe en excès. Souvent associées à l'obligation réglementaire qui les régit en tant que surfaces d'intérêt écologique, ces bandes ont pour fonction de barrer les flux de fertilisants et de produits phytosanitaires.

22 C'est également le réseau d'irrigation, qui structure l'espace. À l'origine mise en place pour les cultures arboricoles et légumières, et encore très utilisée en grandes cultures, l'irrigation dessine un autre réseau qui raccorde les parcelles des zones Plaine et Étoile. Digues et sorties d'irrigation quadrillent le paysage et déterminent parfois les emplacements d'arbres et de haies : « On le [noyer] laisse parce qu'à côté il y a une bouche d'irrigation, donc ça ne nous gêne pas pour travailler, et puis comme je vous le dis c'est un arbre qui est centenaire » (Plaine 9) ; « Il y a les sorties d'irrigation tous les 50 ou 100 mètres, donc quitte à ne pas cultiver autant implanter une ligne d'arbres dessus » (Étoile 1). Les agriculteurs ont développé leurs techniques agricoles en lien avec l'irrigation, support pour l'élaboration d'un savoir spécifique lié à une maîtrise de l'hydraulique, des arrivées et sorties d'eau, qui pour eux sont des continuités à gérer : « Je pense que si les fossés n'étaient pas entretenus, ça serait le bazar ! » (Étoile 5).

23 D'après les entretiens, les continuités renvoient d'abord pour les agriculteurs aux continuités agricoles d'un espace cultivé et entretenu. Dans la zone Collines, l'entretien des parcelles et des accès représente une part importante du travail des agriculteurs qui le perçoivent comme une manière de « redonner une vie » à certains espaces. Ce « goût de l'entretenu » (Larrère, 2002) prend une connotation particulière dans ce contexte où il s'agit pour les agriculteurs d'un travail de « maintien » en lutte contre « l'abandon », « l'embroussaillement », sinon le paysage se « boucherait ». Ces propos font ici écho aux travaux sur les Alpes du Nord qui soulignent le rapport social, idéel et matériel de cette lutte contre l'enfrichement (Guisepelli, 2005). Le paysage n'est pas figé, il est en constant mouvement, au rythme des saisons et des rotations culturales : « Les haies, les machins, ce n'est pas que ça qui fait la diversité du paysage ! Le paysage c'est aussi des terres travaillées avec différentes cultures ! » (Étoile 6). Toutefois, cette nature inscrit le travail agricole dans un espace de réglementations et d'appropriation de ces ressources par ceux qui les regardent quand ils se promènent ou qui souhaitent les préserver pour des fonctionnalités écologiques.

3. Processus d'individualisation et de socialisation autour des ressources naturelles

24 En filigrane de ce canevas écologique, les relations sociales se nouent et se dénouent. Les hommes entretiennent d'abord un rapport subjectif et d'individualisation au travers duquel les éléments de nature servent à marquer la frontière du chez soi et de l'intime. Parmi ces éléments semi-naturels, les arbres fabriquent du lien entre les hommes d'une même famille dans une continuité ou une rupture entre générations, ou bien relient des personnes aux professions et aux usages de l'espace variés.

3.1. Un rapport à l'intime

25 Les arbres forment un rideau, cachent du regard, protégeant l'intimité familiale et marquant la frontière entre l'espace habité et l'espace professionnel. En effet, sur les terrains de la plaine ou de l'Étoile, où l'élevage avicole et porcin est très présent, la haie est implantée pour masquer les bâtiments d'élevage (Fig. 2). La haie préserve l'esthétique des bâtiments de ferme et d'habitation proches. Un agriculteur nous cite le mélange des essences plantées, locales ou ornementales : mûrier, aulne de corse, lilas, arbre de Judée, laurier cerise. Un autre agriculteur évoque un projet de plantation d'amandiers pour baliser le chemin qui mène à la maison ou encore la création d'un cadre agréable : « Ça coupe la plaine, ça nous donne de l'intimité. Cette haie, elle est splendide non ! Vous voyez ici, ce n'est pas planté, ben c'est tout plat, on voit tous les silos ! » (Plaine 3). Cette fonction d'embellissement des abords de la ferme et de la maison avait été relevée par Grasvholt et Busck (2002), qui soulignaient la valeur esthétique, mais également patrimoniale que ces aménagements paysagers donnent à la propriété. À la rationalité instrumentale et pratique évoquée plus haut se juxtapose une préoccupation esthétique de l'agriculteur habitant, propriétaire et citoyen (Primdahl *et al.,* 2013). Si peu d'agriculteurs se reconnaissent comme jardiniers du paysage, la beauté du paysage cultivé (« avec les différentes taches de couleur, alors ça ; ça un côté poétique », Étoile 7) , l'observation cyclique d'une nature qui pousse (« Moi ce que j'aime c'est voir l'évolution de la nature sur une année, je prends un plaisir à labourer, semer voir l'évolution comment ça se fait ; ça, c'est une passion », Collines 2), ou encore de la faune qui circule, traversent tous les entretiens comme une dimension identitaire de leur métier, parfois choisi pour être « au contact de la nature ». La touche personnelle s'exprime dans les espaces résiduels, les marges, dans « le petit bout qui reste » (Larrère, 2002), où l'on peut faire autre chose, quelque chose à soi : « Là où je stocke mes branches, il y a une plantation de peupliers que je laisse pousser ; ça, je laisse parce que c'est sympa, ça fait un petit coin... » (Étoile 3). Les ressources naturelles participent de la construction d'un lieu « à soi » et, dans les sociabilités du quotidien, elles font office de frontières entre agriculteurs voisins. Par exemple, la haie est citée comme élément de démarcation et de protection par un agriculteur pratiquant l'agriculture biologique vis-à-vis de ses collègues en agriculture conventionnelle. Elle joue ce même rôle de limite entre les terres agricoles et les terres loties ; elle atténue les désagréments de l'épandage d'effluents.

3.2. Un rapport aux générations passées

26 L'arbre, par sa permanence, inscrit le rapport aux ressources naturelles sur le long terme. Son maintien ou sa coupe scande les souvenirs et retrace une histoire des pratiques agricoles. La description des cartes (Fig.2) fait référence à de nombreux éléments passés. Les ressources sont ainsi placées dans deux dimensions, spatiale et temporelle. Les arbres « font » patrimoine sans que les agriculteurs emploient le terme. Cet héritage est tissé de rapports ambigus. Dans leurs récits, les agriculteurs reviennent sur la responsabilité des générations antérieures qui ont changé le paysage, notamment lors du remembrement, moment de rupture : « À certains endroits, il fallait bien les enlever, mais pas partout » « Ils ont changé les ruisseaux de place, c'est ça le pire. À mon avis c'est une catastrophe » (Plaine 2). Tous ces témoignages rappellent « une autre époque » et renvoient au lien

entre générations : « [un agriculteur s'adressant à son épouse] tu vas dire que je ne préserve pas... [son épouse] il y a pire que toi, mon père rasait tout ce qui le gênait. »

27 Aux pourtours de la commune d'Étoile-sur-Rhône, l'agriculture s'est beaucoup transformée. La culture des mûriers pour les vers à soie a disparu dans les années 1960. L'arboriculture fruitière s'étiole d'année en année laissant place aux céréales, et l'entretien des châtaigneraies régresse. Néanmoins, cette histoire récente a laissé une empreinte dans les savoirs, le paysage et les pratiques agricoles. Les agriculteurs enquêtés les plus âgés ont une cinquantaine d'années. Ils se rappellent un paysage agraire plus arboré que le visage offert aujourd'hui. « Ces haies de mûriers, je me rappelle en avoir arrachées avec mon père, mais bon elles n'avaient plus lieu d'être, ça nous embêtait pour travailler, c'est un arbre qui est bas » (Étoile 6). Dans le paysage, les éléments arborés marquent les mémoires, comme le terme « les abricotiers » continue de désigner la parcelle où se trouvaient jadis les arbres fruitiers, remplacés depuis par des cultures céréalières : « Il y a une parcelle d'abricotiers arrachés pour mettre en culture quand il y a eu un manque de personnel, on appelle ça encore les abricotiers » (Étoile 5). Ce passé imprègne également les pratiques actuelles, traces d'une agriculture révolue. Ainsi, on pourrait qualifier la conservation de certains arbres de pratique « relique » à caractère patrimonial : « Les mûriers, c'est des mûriers qui avaient été plantés à l'époque pour faire du ver à soie. Ils sont en train de crever tout doucement et on les entretient, on coupe les branches » (Plaine 4) ; « Ça, c'est ma tante qui ne veut pas que je l'arrache, c'est un mûrier, c'est le souvenir de la culture des vers à soie (rires), je les ratiboise chaque année » (Étoile 3). Enfin, dans les savoirs, les agriculteurs concernés par l'histoire arboricole dans leurs exploitations se distinguent par une meilleure connaissance des espèces d'arbres, des fonctionnalités des haies en termes d'auxiliaires ou des nuisances des pathogènes qu'elles hébergent. Ce rapport à l'arbre cultivé se réinvente d'une certaine manière dans la revalorisation des terrains non cultivables par la plantation de chênes truffiers. « C'est l'occupation des sols, c'est la diversité des espèces, j'ai planté des chênes truffiers... La motivation des gens du syndicat des truffes, ce n'est pas de planter des chênes uniquement pour récolter des truffes ! C'est aussi pour occuper le territoire, remplir des terrains pas bons... C'est un peu comme un verger ! » (Étoile 7).

28 Les arbres font mémoire et inscrivent la nature dans une histoire. Ils portent un sens social plus que naturel : « Là j'ai un gros tilleul, je le laisse. C'était la femme d'un ancien entrepreneur de battage, et quand elle escortait la batteuse elle s'y abritait. Cette femme est décédée d'un accident de voiture et quand on parle du tilleul c'est toujours le tilleul de Mady » (Collines 4). Ainsi, les éléments arborés incarnent une transmission, patrimoniale et familiale : « C'est des terres de famille, y a des noyers, ils y sont, donc on les garde » (Étoile 6).

3.3. Un rapport aux autres acteurs du territoire

29 Haies, arbres isolés, eau sont des ressources naturelles appropriées, au moins symboliquement, par un cercle d'acteurs diversifiés proches ou extérieurs au lieu et sans pratique matérielle de gestion ou d'entretien. La constitution de normes autour du beau paysage ou du juste rapport à la nature met en jeu les identités collectives du monde agricole, des citadins, de l'administration, un « nous » ou un « ils », parfois vagues : « C'est bien gentil tout ça, mais ce sont les types dans les bureaux, ils veulent que la campagne soit verte » (Étoile 7). Mais le territoire familier des agriculteurs n'a rien d'un spectacle

(Larrère, 2002), même si ceux-ci sont conscients du « droit de regard » exogène qu'exercent progressivement l'habitant, le maire, le touriste, les associations naturalistes. Dans un espace rural où les agriculteurs sont devenus minoritaires (Yliskylä-Peuralahti, 2003), ce regard extérieur naturalise la campagne « par forclusion du travail paysan » (Berque, 2011), pour en faire un espace de conservation et de loisirs. À travers les arbres qu'ils gardent, qu'ils taillent ou qu'ils coupent, les agriculteurs sont soumis au jugement d'autres non-agriculteurs sur leurs pratiques et ils doivent alors justifier que « ces paysans ils ont tout dépaysé » (Étoile 4). Cependant, nos entretiens montrent aussi la pluralité du regard des agriculteurs (familier, spécialisé, esthétique), et une internalisation de ces normes qui se traduit par exemple dans le souci de masquer les bâtiments d'élevage ou par une réappropriation identitaire de ce rapport à la nature comme composante de leur métier « Je pense que le premier écolo c'est l'agriculteur ! », ou de leur rôle dans la « mise en scène » du paysage (Plaine 2).

30 Les agriculteurs enquêtés ne parlent pas tant de connectivités écologiques que d'autres réseaux qui structurent le territoire, comme une ligne TGV. Dans la pratique, la gestion de ces réseaux met en jeu une diversité d'acteurs. Il s'agit dans le secteur de la plaine, où les infrastructures électriques et routières morcellent le territoire, des gestionnaires des infrastructures, la DDT, EDF, la SNCF et les municipalités qui ont en charge la gestion des haies. Ils s'accommodent de cette prise en charge externalisée du « service paysager » (Candau et Ginelli, 2011) lorsque celle-ci est assurée par la commune, « Mais les haies au début quand on les a plantées ; la profession on a vu que... les citadins ils nous disaient il faut des haies pour faire joli et tout, et on n'y voyait pas trop l'intérêt, et puis bon, c'est vrai que tout le monde y met la main à la pâte parce que c'est la mairie qui paye l'entretien » (Plaine 3) ; les pratiques sont plus souvent critiquées lorsqu'elles sont assurées par d'autres gestionnaires, extérieurs au territoire : « Bah oui, ce sont des chênes, ils sont au bord de la route ; les chênes on ne les a pas enlevés ; c'est EDF qui vient, qui les taille, mais ils massacrent. Les entreprises, elles ne se cassent pas la tête ! Il y a des années, ils venaient tailler, et on a dit : Non, non, non, c'est nous qui le faisons, c'est nous qui les taillons » (Plaine 2).

31 Les chasseurs sont également presque systématiquement cités dans les entretiens. Sans affinités, les rapports sont dans l'ensemble peu conflictuels et on observe surtout des formes de compromis ou d'alliances, d'autant que certains agriculteurs sont eux-mêmes chasseurs. « Et comme ça les chasseurs sont contents, ça leur fait des haies pour les grives » (Plaine 8). Ainsi, objets de controverses quant à leurs modalités de gestion, d'alliances entre agriculteurs et chasseurs, de culpabilisation des générations antérieures ou de réappropriations patrimoniales d'une histoire locale, les ressources naturelles se dégagent ici comme parties prenantes d'une renégociation des liens sociaux sur ces territoires (Banos et Candau, 2014). Mises à l'épreuve de l'altérité sociale des espaces ruraux (*op. cit.*), les ressources naturelles deviennent des « objets frontières », c'est-à-dire support à des arrangements qui permettent à des personnes de travailler ensemble sans consensus (Star, 2010).

Conclusion

32 Le terme de ressources naturelles engage la nature et le social. Cet appariement place l'homme au cœur du débat dans un rapport de co-création avec la nature. L'hybridation contenue dans le terme de ressources naturelles disparaît dans celui de continuité

écologique qui délie l'homme de la nature. Pourtant, quand il s'agit de haies, d'arbres, de fossés, de bandes enherbées, l'autonomisation de la fonction écologique et paysagère de la TVB par rapport à sa fonction productive (Candau et Ginelli, 2011) semble impossible pour les agriculteurs. Selon Bryan (2012) qui a étudié le réseau Natura 2000 en Irlande, la démarcation entre le naturel et le social n'a pas de sens pour les communautés rurales dont le territoire entre dans le zonage Natura 2000. Pour celles-ci, les zones Natura 2000 sont des espaces de vie, de travail, de repos, des propriétés, des héritages, des futurs, des terrains à défendre, etc. en même temps qu'être des « habitats ». Les lignes et les aires laissent de côté trop d'histoires non dites (Bryan, 2012). Dessiner des frontières conceptuelles est toujours une entreprise incertaine et provisoire (*op. cit.*). Ces catégorisations qui classent et partagent sont-elles le meilleur outil de gestion ?

33 D'autant que les continuités des uns sont les frontières des autres. Les qualifications des gestionnaires de la biodiversité et celles des agriculteurs diffèrent. Elles marquent la distance cognitive (Candau et Ginelli, 2011) qui peut éloigner les uns des autres, quand il s'agit de décider de la gestion des éléments de la TVB. Toutefois un point commun relie ces représentations : tous parlent d'un territoire structuré. Le SRCE s'appuie sur une cartographie des réservoirs et des corridors de biodiversité, dessinant une « trame ». Le regard des agriculteurs diffère peu, quand ils décrivent l'espace agricole maillé par les haies, carroyé par un réseau d'irrigation, rompu par une ligne TGV ou zébré par les couloirs de passage des animaux sauvages. Ainsi la distance cognitive ne se réduit-elle pas quand une perspective « gestionnaire » rapproche les uns et les autres ? En effet, la non-intervention et la mise en réserve intégrale de la nature sont aujourd'hui évincées au profit d'un « parti pris gestionnaire » et d'une gestion écologique (Fabiani, 2000), que l'on retrouve par exemple dans la restauration des milieux naturels. Ce déplacement étend le champ de travail des naturalistes et écologues aux espaces agricoles et urbains, c'est-à-dire à une nature domestiquée, une nature des interstices, une nature fortement reliée aux activités humaines. La nature désordonnée, aux circulations improbables, non contenue, s'estompe. Or, plantes et animaux changent au gré des perturbations, des compétitions ou de coexistences non compétitives dans un environnement complexe et variable (Larrère et Larrère, 1997). Cette variabilité abordée dans sa dimension spatiale par la Landscape ecology occulte la dimension temporelle. Et c'est dans l'écologie des perturbations que l'on trouvera l'idée « d'un système écologique produit d'une histoire spécifique » (*op. cit.*). Cartographier, catégoriser instaure d'emblée un rapport de maîtrise de la nature, partagé par beaucoup de protagonistes dans leur action. L'approche gestionnaire fondée sur les catégories et les fonctionnalités se distingue d'une approche relationnelle soulignant la diversité des regards et les rapports multiples entre les hommes et la nature. Cette approche relationnelle replace les éléments de nature au cœur d'histoires, de rapports sociaux situés, d'appropriation de l'espace et des ressources, d'actes de gestion, qui débordent une approche strictement écologique.

34 Hinchliffe (2007) suggère d'enrichir les regards et reconnaître tout ce qui est présent. L'observé comme l'observateur changent, amenant à une approche modeste des réalités que l'on peut saisir et une façon de faire de la science soucieuse des liens et des attachements (Mougenot et Petit, 2015). Le regard naturaliste sur les haies, les mammifères ou les oiseaux qui sillonnent l'espace agricole peut être enrichi de l'expérience des agriculteurs. Les haies, bosquets, fossés, arbres sont des ressources fonctionnelles dans la pratique agricole dont la matérialité engendre un rapport particulier entre les agriculteurs et la nature. Leur pratique crée un point de vue sur les

dynamiques naturelles[4]. Il engendre aussi des rapports d'inclusion et d'exclusion tant par rapport à la biodiversité (dans la partition entre la bonne et l'invasive) que par rapport aux autres. Regarder et nommer, c'est s'approprier. Les agriculteurs rencontrés parlent d'un sentiment de dépossession de leur espace requalifié en mosaïque d'éléments semi-naturels. Ces formes de qualifications diverses des ressources naturelles confrontent de fait aux rapports d'appropriations multiples des lieux qui caractérisent tant les espaces urbains et périurbains que les espaces ruraux. Des mondes différents, agricoles, urbains, de la gestion de la biodiversité, de la recherche, se rencontrent autour de la gestion de ces « objets hybrides, mixtes de nature et de culture » (Larrère et Larrère, 1997). Plutôt qu'un dualisme entre l'homme et la nature, il y a des « assemblages socio-naturels » que l'on ne peut démêler et purifier (Bryan, 2012), des configurations prises dans des contextes, c'est-à-dire situées dans l'espace et en même temps produit d'une histoire. Par rapport à la préoccupation gestionnaire, l'approche relationnelle inscrit les ressources naturelles dans cette complexité et dans des rapports sociaux multiples. Car ce qu'il est important de connaître, ce sont les relations sociales, historiques, institutionnelles dans lesquelles les savoirs se développent (Siebert *et al.*, 2008). Selon Yliskylä-Peuralahti (2003), la biodiversité ne pourra être sauvegardée sans la diversité sociale et culturelle de la campagne. Pour nous, les « ressources » sont bien ce chemin entre des éléments de nature et le sens que les hommes leur attribuent et les usages pratiques et sociaux qu'ils en font. Il n'y a pas de natures préexistantes, mais seulement des relations[5], dit Hinchliffe (2007) dans la mouvance des Science and Technology Studies. La continuité écologique saisit une partie d'un réel dont l'incomplétude et l'incommensurabilité nous sont sans cesse rappelées pour peu que l'on reconnaisse ce qui est présent (*op. cit.*).

BIBLIOGRAPHIE

Alphandéry P., Fortier A., 2012, « La trame verte et bleue et ses réseaux : science, acteurs et territoires », *VertigO la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], vol. 12, n° 2, vertigo.revues.org/12453, consulté le 17 août 2014.

Banos V., Candau J., 2014, *Sociabilités rurales à l'épreuve de la diversité sociale*, Versailles, Éditions Quae.

Bernard J., 2013, *Prise en compte des éléments semi-naturels dans les exploitations agricoles. Étude des pratiques et représentations des agriculteurs de la plaine de Valence vis-à-vis des éléments constitutifs de la trame verte*, mémoire de fin d'études d'ingénieur, ESA, Angers, 72 p.

Berque A., 2000, *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.

Berque A., 2011, « Le rural, le sauvage, l'urbain », *Études rurales*, vol. 1, n° 187, p. 51-61.

Bryan S., 2012, « Contested boundaries, contested places : The Natura 2000 network in Ireland », *Journal of rural studies*, n° 28, p. 80-94.

Candau J., Ginelli L., 2011, « L'engagement des agriculteurs dans un service environnemental. L'exemple du paysage », *Revue française de sociologie*, vol. 52, n° 4, p. 691-718.

Dupré G., 1996, « Y a-t-il des ressources naturelles ? », *Cahiers de sciences humaines*, vol. 32, n° 1, p. 17-27.

Fabiani J.-L., 2000, « Éthique et politiques de la technonature. À propos de la biologie de la conservation », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXVIII, n° 118, p. 15-28.

Fleury Ph., Bertrand N., Alavoine-Mornas F., Clément C., Dobremez L., Girard S., Petit S., Rapey H., Sarrazin B., Vollet D., Vandenbroucke P., Wezel A., 2015, « Les réseaux écologiques en Rhône-Alpes, traductions dans les projets d'aménagement et mises à l'épreuve dans l'agriculture », rapport du projet Passages, 84 p.

Gravsholt Busck A., 2002, « Farmers' Landscape decisions : relationships between farmers' values and landscape practices », *Sociologia ruralis*, vol. 42, n° 3, p. 233-249.

Grésillon E., Cohen M., Lefour J., Goeldener L., Simon L., 2012, « Les trames vertes et bleues habitantes : un cheminement entre pratiques et représentations. L'exemple de la ville de Paris », *Développement durable et territoires*, vol. 3, n° 3, http://developpementdurable.revues.org/9470, Consulté le 11/05/2015.

Guisepelli E., « Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action. L'exemple des Alpes du Nord », *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne], n° 309, [http://cybergeo.revues.org/3352]. Consulté le 20/05/2015

Hinchliffe S., 2007, *Geographies of nature. Societies, environments, ecologies*, Los Angeles, London, New Dehli, Singapore, SAGE Publications.

Larrère R., 2002, « Nature, campagne et paysage : des différents regards et de leur légitimité », *in* Sylvestre J.-P. (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins*, Dijon, CRDP de Bourgogne, Educagri Éditions, p. 193-208.

Larrère R, Larrère C., 1997, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, coll. » Alto ».

Larrère C., Larrère R., 2015, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte.

Latour B., 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.

Macnaghten P., Urry I., 1998, *Contested Natures*, London, Sage.

Maris V., 2014, *Nature à vendre. Les limites des services écosystémiques*, Versailles, Éditions Quae.

Micoud A., 2004, « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, p. 13-22.

Micoud A., 2010, « Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ? », *Sociétés*, vol. 2, n° 108, p. 99-107.

Mougenot C., 2003, *Prendre soin de la nature ordinaire*, Paris, Les éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Mougenot C., Melin E., 2000, « Entre science et action : le concept de réseau écologique », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 8, n° 3, p. 20-30.

Mougenot C., Petit S., 2015, « La biodiversité autrement... Avec les lunettes d'une sociologie modeste », *La Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 9, n° 2, p. 291-310.

Ost F., 1995, *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte, textes à l'appui, série Écologie et société.

Primdahl J., Kristensen L.S., Busck A.G., 2013, « The farmer and landscape management : Different roles, different policy approaches », *Geography Compass*, vol. 7, n° 4, p. 300-314.

Siebert R., Laschewski L., Dosch A., 2008, « Knowledge Dynamics in Valorising Local nature », *Sociologia Ruralis*, vol. 48, n° 3, p. 223-239.

Star, S. L., 2010, « Ceci n'est pas un objet-frontière ! Réflexions sur l'origine du concept », *La Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 1, p. 18-35.

Yliskä-Peuralathi J., 2003, « Biodiversity – a new spatial challenge for Finnish agri-environmental policies », *Journal of Rural Studies*, vol. 19, n° 2, p. 215-231.

NOTES

1. Rapport du Schéma régional de cohérence écologique Rhône-Alpes. Source : http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr.
2. Projet de recherche portant sur « Les réseaux écologiques en Rhône-Alpes, traductions dans les projets d'aménagement et mises à l'épreuve dans l'agriculture », 2011-2014.
3. Les citations entre guillemets et en italique sont des extraits des entretiens. Nous précisons entre parenthèses la zone de présence de l'exploitation, et par un chiffre l'entretien correspondant.
4. Hinchliffe (2007 : 18) propose le concept de « view from whereabouts » plutôt que de « no where » qui nierait notre relation à l'objet, ou d'« everywhere » qui serait trop totalisant. « View from whereabout » associe un regard forgé par la pratique et le fait que les choses regardées ne sont pas fixes, mais bougent et changent.
5. « There are no pre-existing essences, only relations » (Hinchliffe, 2007, p. 53).

RÉSUMÉS

Issu de l'écologie du paysage, le concept de réseau écologique reliant des réservoirs de biodiversité par des corridors s'est traduit par la politique publique de trame verte et bleue. La notion de continuité écologique se heurte aux pratiques et représentations des agriculteurs. Ainsi, les haies ne sont-elles pas des corridors, mais des barrières au vent, à la circulation des bêtes ou des machines, avec des arbres qu'il faut tailler et entretenir. Les ressources naturelles cristallisent aussi un rapport à l'intime, aux générations passées et aux autres acteurs du territoire. Bien qu'agriculteurs, citadins et gestionnaires de la nature se rejoignent dans une approche gestionnaire qui cartographie et catégorise les ressources naturelles, nous suggérons de les inscrire dans une approche relationnelle permettant de reconnaître la diversité des formes de qualification et de gestion de celles-ci.

The concept of "ecological network" comes from landscape ecology. It refers to reservoirs of biodiversity connected through corridors. The "Trame verte et bleue" (greenway) is an application of this ecological continuity concept in the French public policies. The "Trame verte et bleue" conveys different representations than those of the farmers. For them, more than corridors, hedges are viewed as barriers to the wind, prevent people and animals from moving,

and require trees to be pruned. But hedges, as natural resources, are also come under intimate experience, and involve past generations and actors of the territory. Even though management approaches of farmers, city-dwellers and nature managers converge in mapping and categorizing natural resources, we advocate for a relational approach. This approach allows to recognize the diversity of forms those resources are qualified and managed.

INDEX

Mots-clés : ressources naturelles, représentation, trame verte et bleue, agriculteur, continuité écologique
Keywords : natural resources, representation, greenways, farmer, ecological network

AUTEURS

SANDRINE PETIT

Sandrine Petit est géographe, ingénieure de recherche à l'INRA, CESAER, AgroSup Dijon, INRA, Université Bourgogne Franche-Comté. Ses recherches abordent les relations entre les agriculteurs et l'environnement à travers des objets de nature comme la biodiversité et l'eau. Elle porte une attention particulière aux représentations, aux pratiques et aux savoirs des agriculteurs, sandrine.petit@inra.fr

PERRINE VANDENBROUCKE

Perrine Vandenbroucke est enseignante-chercheur en géographie à l'ISARA-Lyon, département ASTER, Laboratoire d'études rurales. Ses recherches portent sur les relations entre agricultures et territoires dans les espaces ruraux, périurbains et urbains. Elle s'intéresse particulièrement aux interrelations entre les politiques territoriales, les jeux d'acteurs locaux et les logiques des agriculteurs ou jardiniers, pvandenbroucke@isara.fr